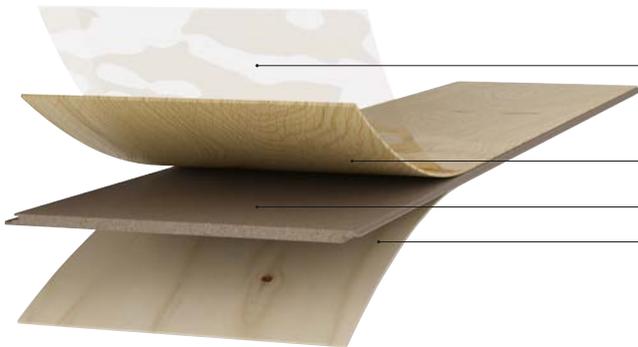


Caractéristiques du produit

Parquet MeisterParquet. longlife PS 500 / verni ultra-mat



- a. Duratec Nature – surface avec vernis ultra-mat, prête à l'usage, constituée d'un vernis acrylique viscoplastique, durci aux UV et sans formaldéhyde, très résistante à l'abrasion et facile d'entretien
- b. Couche d'usure en bois noble d'env. 2,5 mm
- c. Âme centrale HDF
- d. Contre-parement (placage épicea nordique)

Tests	Norme DIN/EN	Parquet MeisterParquet. longlife PS 500 verni ultra-mat
Données générales sur la structure du produit		
Type de revêtement :		Lame pour sol avec parement en bois noble
Épaisseur totale :		env. 13 mm
Dimensions utiles : (longueur × largeur)		710 × 142 mm
Structure du produit :		a. Duratec Nature – surface avec vernis ultra-mat, prête à l'usage, constituée d'un vernis acrylique viscoplastique, durci aux UV et sans formaldéhyde b. Couche d'usure en bois noble d'env. 2,5 mm c. Support HDF (env. 890 kg/m ³ ± 3%) d. Contre-parement (placage épicea nordique)
Données techniques		
Système de verrouillage :		UniZip
 Propriété de surface antibactérienne:	ISO 22196	Efficacité de la propriété antibactérienne contre Staphylococcus aureus ATCC 6538P « significative », valeur de l'effet antibactérien $2 \leq A < 3$. Efficacité de la propriété antibactérienne contre Escherichia coli ATCC 8739 « forte », valeur de l'effet antibactérien $A \geq 3$.
 Comportement au feu:	EN 13 501	Dfl-s1 (normalement inflammable) avec pose flottante / Cf1-s1 (difficilement inflammable) avec collage en plein utilisant la colle UZIN MK 250 NOUVEAU
 Émissions de formaldéhyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	≤ 0,05 ppm
 Teneur en pentachlorophénol :	CEN/TR 14 823	≤ 5 × 10 ⁻⁶ n
 Sols chauffants :		Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage tuyaux câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29°C. La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas. Tous les types de bois sont adaptés à la pose flottante – le hêtre et l'érable peuvent présenter des interstices au chant du fait de leur comportement au gonflement et au retrait lié à la nature de l'essence.
Refroidissement par le sol :		Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.
Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 664	0,112 (m ² K)/W; avec MEISTER-Silence 25 DB : 0,118 (m ² K)/W
Conductivité thermique :	EN 12 664	0,135 W/(m*K)
 Réduction du bruit des pas :	DIN EN ISO 10140-3	avec MEISTER-Silence 25 DB : 17 dB

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien

Ecolabel « Ange bleu » :	RAL-UZ 176	accordé
Elimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique). Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage). Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.
Nettoyage et entretien :		Nettoyage de fin de travaux / nettoyage courant : Dr. Schutz-Nettoyant Parquet et Liège Soins d'entretien : Dr. Schutz-Polish mat pour Parquet et Liège Nettoyage spécial : Dr. Schutz-Nettoyant intensif pour les sols durs
Domaines d'application :		Le sol est idéal pour toutes les pièces d'habitation sèches, p. ex. séjours, chambres et les locaux commerciaux à usage modéré ou normal tels que chambres d'hôtel. Ce sol ne convient pas à une pose en milieu humide (salle de bains, sauna, etc.).
Conditions préalables à la pose :	DIN 18 356	Les supports doivent être prêts à la pose selon les règles de la profession, conformément aux références VOB, partie C, DIN 18 356 « Pose de parquets ». Le support doit être sec (humidité résiduelle mesurée avec un appareil CM : chape minérale max. 2%, chape anhydrite max. 0,5%), plan, solide et propre. Toute irrégularité de l'ordre de 3 mm/1er m et de 2 mm/m suivant doit par ailleurs faire l'objet d'un réagréage en référence à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Se conformer aux instructions de pose jointes au produit.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.